

1. FAIRE-PART...

LE MOT DU PRÉSIDENT



La première assemblée générale des bâtonniers est traditionnellement celle du « *passage de témoins* ».

Cette image vient de la course de relais. En athlétisme, il s'agit d'un « *bâton* » que les athlètes se transmettent. Dans d'autres sports, il peut s'agir simplement d'une tape dans la main ou sur une plaque métallique.

Chez nous, les mots doux et les éloges émus des bâtonniers sortants consacrent solennellement leurs successeurs, lors de cette belle cérémonie d'adoubement.

Le lundi 19 septembre 2016 était particulier, dans la mesure où deux tiers de vos représentants étaient novices. C'est beaucoup. Et c'était tout bonheur de les accueillir :

- Pierre Sculier (Bruxelles), Thierry Delaey (Dinant), Laila Jalajel (Eupen), Pascal Bertrand (Huy), Vincent Ghislain (Luxembourg), Thierry Braibant (Namur), Jean-Philippe Rivière (Tournai), Pierre Henry (Verviers).

Ils viennent ainsi rejoindre les bâtonniers de seconde année :

- Nicolas Dubois (Brabant Wallon), Alexandre Gillain (Charleroi), François Dembour (Liège) et Olivier Haenecour (Mons).

Une formation spécifique sera organisée cet automne pour les nouveaux bâtonniers, afin d'asseoir leurs expertises en matière de blanchiment, saisies, perquisitions, écoutes téléphoniques d'avocats, accroc de vie, disciplinaire et médias.

Lors de cette première assemblée générale, nous avons demandé aux bâtonniers de nous faire part de leurs attentes et priorités à l'égard de notre institution. J'ai entendu beaucoup de propositions et de positions encourageantes pour maîtriser notre avenir et notre destin.

Le conseil d'administration se réunira exceptionnellement toute la journée de ce vendredi 23 septembre 2016 dans les locaux de la Ligue des optimistes.

Nous élaborerons une déclaration de politique générale pour les années 2016-2019. Nous la soumettrons à vos bâtonniers et aux conseils de l'Ordre. Cette déclaration sera présentée en assemblée générale extraordinaire le lundi 3 octobre 2016.

Plusieurs bâtonniers ont insisté sur le fait que dans notre action, nous devrions agir plus en amont avec le politique et plus en concertation avec l'O.V.B. Le message a été entendu.

Dans les chantiers de politique générale dont nous avons parlé lors de cette assemblée générale, le dialogue se fait en permanence avec l'un ou avec l'autre. Je pense aux nouvelles réglementations sur l'aide juridique (qui viennent d'entrer en vigueur), sur le fonds de financement de l'aide juridique, sur l'assurance protection juridique, sur les administrations provisoires ou au nouveau projet relatif à l'informatisation de la justice.

AVOCATS.BE est à pied d'œuvre sur ces cinq chantiers.

Votre dévoué,

JEAN-PIERRE BUYLE • PRÉSIDENT
president@avocats.be